

(Chapitre 999, p. 15 v°).

La septième année *k'ai-yuen* (719), le deuxième mois, le roi du royaume de *Ngan* (Boukhârâ), *Tou-sa* (Tougschâda) *po-t'i* envoya un ambassadeur présenter une requête où il discutait les affaires en ces termes:

«Votre sujet *Tou-sa po-t'i* dit: Votre sujet est l'esclave semblable aux herbes et au sol que foulent les pieds de vos chevaux sur un espace d'un million de *li* soumis au saint empereur qui, par la grâce du Ciel, commande à tout l'univers¹⁾. Dans mon éloignement, je joins les mains, je me mets à deux genoux et j'adore les bienfaits et le prestige de Votre Majesté de la même manière que j'adorerais les dieux. Depuis que nous possédons le royaume de *Ngan* (Boukhârâ) jusqu'à maintenant, les membres de ma famille se sont transmis le pouvoir royal sans interruption; avec leurs armées ou autrement, tous ont d'un coeur sincère servi l'empire. Depuis ces dernières années et jusqu'à maintenant, nous avons souffert chaque année²⁾ des invasions et des ravages des brigands *Ta-che* (Arabes) et notre pays n'a plus joui du calme. Je demande humblement que la faveur impériale me fasse la faveur de me secourir dans ces difficultés; en outre je prie qu'un décret donne l'ordre aux *Tou-kiue-che*³⁾ (Turgäch?) de venir à mon secours. Je me mettrai à la tête de mes soldats et de mes cavaliers, et, au rendez-vous convenu, nous écraserons de fond en comble les *Ta-che* (Arabes). Je demande humblement que la faveur impériale se conforme à ma prière. Maintenant, j'offre en présent deux mulets de Perse, un tapis brodé de *Fou-lin* (Syrie), trente livres de parfum *yu-kin*, cent *kin* de *che-mi* naturel⁴⁾. Maintenant, après avoir fait ces offrandes⁵⁾ (?), je demande humblement que la faveur impériale me donne un titre officiel du troisième rang. En outre, ma femme, la *katoun*, présente deux grands tapis de

1) 臣是從天主領普天下賢聖皇帝下百萬重草類奴. Cette formule est écourtée et fautive; il faut la compléter au moyen de la formule analogue et elle-même incomplète qu'on trouvera plus bas au début de la lettre de Ghourek, roi de Samarkand: 臣是從天主 (ajoutez ici le mot 領) 普天 (ajoutez ici les mots 下賢聖) 皇帝下百萬里馬蹄下草土類 (lisez 類) 奴. On voit que, dans cette phrase, les mots 天 et 主 ne dépendent pas l'un de l'autre et qu'il ne faut donc pas y voir, comme le croit à tort le p. Havret (*T'ien-tchou*, p. 19, n. 1), le terme *T'ien-tchou* «seigneur du ciel» appliqué à l'empereur de Chine.

2) Au lieu de 此年, lisez 比年.

3) 突厥施.

4) On voit par ce texte que ces offrandes furent apportées en Chine en 719, et non en 734, comme le dit le *T'ang chou* (cf. p. 138).

5) Les mots 借紫訖 ne présentent aucun sens et doivent être en partie fautifs.